



Mercredi 20 mars 2013 - 18:34

Marseille : syndicats dentaires et Mutualité Paca condamnent le meurtre d'une chirurgien-dentiste

PARIS, 20 Mars 2013 (APM) - La Mutualité française Provence-Alpes-Côte d'Azur- services de soins et d'accompagnement mutualistes (MF Paca Ssam) a condamné mercredi le meurtre à Marseille d'une chirurgien-dentiste d'un de ses centres.

Le Dr Dominique Saiman exerçait dans le centre dentaire mutualiste de Marseille, a indiqué la MF Paca Ssam dans un communiqué. Elle a été tuée par l'un de ses patients, abattu par la suite lors de l'intervention des forces de l'ordre (cf APM VGQCJ002).

Des mesures d'accompagnement psychologiques ont été mises en place pour les salariés présents sur le lieu du drame qui ont été "particulièrement choqués", précise la Mutualité.

L'organisme souligne aussi "l'immense émotion" des salariés de l'ensemble des établissements du réseau de la Mutualité française.

Une concertation avec les administrateurs et les représentants des salariés de la MF Paca Ssam va avoir lieu afin d'envisager "les suites à donner".

Deux syndicats dentaires ont également condamné cet acte.

La Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD) s'est dite "horrifiée par le meurtre" pour un litige de quelques dizaines d'euros et "n'accepte pas" la mise en danger des professionnels de santé, dans un communiqué publié mercredi.

Le syndicat demande l'application "immédiate" de mesures pour offrir des conditions de sécurité "indispensables" à l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

La CNSD rappelle la signature en juin 2010 du protocole santé-sécurité-justice par les ministères de la justice, de l'intérieur et de la santé visant à garantir la sécurité des professionnels de santé dans l'exercice de leur profession. Mais ces mesures "ne sont toujours pas opérationnelles", déplore le syndicat.

Un nouveau syndicat, la Fédération de médecine et chirurgie dentaire (FMCD), créée lundi et revendiquant une centaine d'adhérents, a dénoncé, dans un communiqué mardi, les "attaques injustifiées" subies depuis des mois par les professionnels de santé.

En 2011, près de 26% des agressions à l'encontre des chirurgiens-dentistes étaient liés "à des problèmes de prise en charge", devant les vols ou tentatives (20%) et les refus de prescription (15,5%), indique-t-elle.

aw/mh/hm/APM polsan

redaction@apmnews.com

AWQCK003 20/03/2013 18:34 ACTU